

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 5 AVRIL 2023

Présents : Charles LABOURÉ, Séverine PRAS, Isabelle COUAVOUX, Jean-Luc SOLLALLIER, Mathieu BONNEFOY, Colette CHENEVIER, Loïc BERTIQUET, Arnaud BLETTERY, Florent TIXIER, Marie-Pierre EXTRAT, Alain FRAGNE, Patrice SANUDO, arrivée de Jean-Luc SOLLALLIER à 21h15 (au moment du vote du taux des impôts locaux)
Représentée : Christine Pion pouvoir à Florent Tixier, Doris RAZAFIMAHEFA pouvoir à Jean-Luc Sollallier

2 points sont ajoutés à l'ordre du jour : subvention pour l'accueil des populations Ukrainiennes en Roannais et demande de subvention de l'ADMR.

► **APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 24.02.2023** : PV approuvé à l'unanimité

► **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACCUEIL DES POPULATIONS UKRAINIENNES EN ROANNAIS** : L'année passée 1€/habitant soit 570€ avait été versés par la commune pour ce fonds d'aide via le CCAS de Roanne. 38 ukrainiens sont arrivés sur le Roannais, beaucoup d'entre eux travaillent donc les besoins sont moins importants que lors de leur arrivée mais il manque tout de même des fonds pour finir l'année. Il est demandé d'abonder de nouveau ce fond à hauteur de 0€40/habitant soit 228€ pour la commune de Cherier. Le conseil municipal se prononce favorable à l'unanimité.

► **DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU VEHICULE POUR LE TRANSPORT DES REPAS** : L'ADMR a récemment envoyé une demande de subvention de 500€ pour l'achat d'un véhicule réfrigéré pour le transport des repas à domicile. Avec 1 vote pour et 2 abstentions, la demande de subvention est refusée.

► **VOTE DU TAUX DES IMPOTS LOCAUX** : Proposition de ne pas toucher aux taux car les recettes sont stables et même à la hausse du fait de la révision des valeurs locatives à 7.1%. A l'issue des débats, pour le maintien des taux : 1 abstention, le reste de l'assemblée est favorable au maintien des taux.

► **FONGIBILITE DES CREDITS** : Avec la mise en place de la nomenclature M57 au 1er janvier 2023, le conseil municipal peut déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédit de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Pour le budget principal 2023 cela représente à 7.5% 33 337.64 € en fonctionnement et 22 508.05 € en investissement. Avec cette possibilité la ligne dépenses imprévues disparaît et les décisions modificatives seront rarement nécessaires. Cela facilite grandement les opérations comptables. Le maire rendra compte des éventuels virements de crédits lors des conseils municipaux. Le conseil municipal se prononce favorable à l'unanimité.

► **BUDGETS:**

- **BUDGET 2023 budget général :**

Le budget prévisionnel 2023 s'équilibre à 646 225.03 € en fonctionnement et 313 317.39 € en investissement, sans emprunt. Les principales opérations d'investissement budgétées sont : voirie forestière, voirie communale, rénovation et création aires de jeux, rénovation appartement garderie, création réserves incendie, travaux belvédère La Salette (budgétisés l'an passé mais non réalisés en 2022).

- **BUDGET 2023 budget assainissement :**

Le budget prévisionnel 2023 s'équilibre à 27 375.89 € en fonctionnement et 53 046.73 € en investissement. Les amortissements liés à la rénovation de la station d'épuration grèvent le budget fonctionnement, il a fallu virer 1605€ du budget principal pour abonder à la section fonctionnement du budget assainissement.

Les budgets prévisionnels du budget principal et du budget assainissement sont votés à l'unanimité.

► **CENTRE DE GESTION (CDG) 42 : La médiation préalable obligatoire** vise à parvenir à une solution amiable entre les parties, les employeurs et les agents, grâce à l'intervention d'un tiers neutre. Il s'agit d'un mode de résolution de litiges plus rapide et moins onéreux qu'une procédure contentieuse. Cette médiation est assurée par le Centre de Gestion de la Loire dès lors qu'une convention a été signée avec celui-ci, le coût est de 400€ pour 8h d'intervention. Le conseil municipal, à l'unanimité, se prononce favorable à l'adhésion à ce dispositif proposé par le CDG.

► **QUESTIONS DIVERSES :**

- **LOCATION DEFIBRILLATEURS** : la commune possède 2 défibrillateurs qui sont hors d'usage. Désormais seule la location se pratique pour ce genre d'appareil. Après consultations de plusieurs devis, c'est la société Lifeaz qui a été retenue, coût annuel de 1195€ TTC pour 2 appareils.

VIE DE LA COMMUNE

- **FERMETURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE** : le secrétariat de mairie sera fermé pour congés le vendredi 19 mai, le mardi 13 juin pour formation et le jeudi 22 juin pour réunion extérieure.

- **COMMÉMORATION DU 8 MAI** : dimanche 14 mai à 10h30 devant le Monument aux morts, la célébration sera suivie d'un vin d'honneur servi en mairie.

INFO DIVERSES

- **LIGNE 202** : **rappel des horaires de la ligne du mini-bus du jeudi matin "Cherier/St Just en Chevalet" : ALLER** Le Bouchet (RD 53) 8h40, CHERIER Tour 8h49, Les Moulins Cherier 8h55, Bonnabaud 8h58, RD53 X Grezoilles 9h00, Le Creux 9h02, LA TUILIÈRE Montloup 9h11, CHERIER Les Pras 9h13, Gouttelion 9h19, Les Essarts (RD 53) 9h22 / **RETOUR** : ST-JUST-EN-CHEVALET Place Rochetaillée 11h45, RD 53 X Labouré 11h50, CHERIER Les Essarts 11h53, Gouttelion 11h56, Les Pras 12h02, LA TUILIÈRE Montloup 12h04, CHERIER Le Creux 12h13, RD 53 X Grézoilles 12h15, Bonnabaud 12h17, Les Moulins Chérier 12h20, Tour 12h26. **2€ le trajet, 4€ l'aller/retour, chaque jeudi matin. Le bus fait un arrêt au Carrefour Contact.**

- **TRANSPORTS SCOLAIRES** : les inscriptions se dérouleront **du 2 mai au 19 juillet**, l'inscription est à privilégier **sur le site www.laregionvustransporte.fr**. Le montant est de 110€ annuel par élève **jusqu'au 19 juillet**, après cette date le montant sera de 140€. Des dossiers papiers sont disponibles en mairie notamment pour les familles souhaitant régler par chèque. Le standard téléphonique des transports scolaires est joignable au 04 26 73 55 55 du lundi au vendredi de 13h à 17h.

.....ECHOS DES ASSOCIATIONS.....

* **LES CHEMINS DE TRAVERSE** :

Lundi de Pentecôte, 29 mai 2023, 32e MARCHÉ DE PENTES & COTES, avec 5 circuits de 35km à 7,5 km, accueil des marcheurs sur 5 relais avec ravitaillements à base de **produits locaux** (charcuterie Burnot, fromages Cartalas, confitures Doron, pain et pâté aux pommes Ducreux, fruits et tomates du Jardin des Saveurs, cakes de Briennon) ; une tombola permettra de distribuer 10 paniers garnis de produits sur Cherier par tirage au sort des tickets d'inscription.

A l'arrivée, chaque marcheur se verra offrir une part de pâté aux pommes et une boisson et pourra repartir avec de bons produits proposés par les producteurs locaux (fromages, pain, miel, tisanes, plats cuisinés). **Les enfants de moins de 10 ans auront aussi droit à un petit lot. Inscriptions en mairie de 7h30 à 13h** (coût de 4 € à 8€ suivant le nombre de ravitaillements).

Les bénévoles qui nous aident au parking, aux inscriptions, aux relais, à l'arrivée, auront le repas de midi d'assuré et seront invités au pique-nique du 14 juillet ; de plus un tirage au sort parmi les bénévoles permettra de gagner un repas pour deux dans un restaurant de la région.

Réunion des bénévoles : **vendredi 19 mai à 20h** en mairie pour la répartition entre les différents postes et les consignes d'organisation. Comme chaque année, l'association fait appel aux bonnes volontés pour aider à accueillir les randonneurs et à garder la bonne image que notre commune a su conquérir dans le Roannais. Ceux qui ne pourraient pas assister à la réunion peuvent se faire connaître par téléphone auprès de Dominique 0477.63.32.29. ou de Colette 06 23 32 75 97. Merci pour votre aide.

* **FOOT** : Rendez vous le **samedi 20 mai à partir de 19h30 pour la soirée Moules Frites dansante** du club de foot de Moulins Cherier. Elle aura lieu à la salle des fêtes de Moulins Cherier. Adulte 16€, enfant 10€.
Pensez à réserver vos tickets à l'avance sur le site : <https://frmc-foot.ugo.page> ou auprès des membres du bureau.

* **LES AMIS DE NOTRE DAME DE LA SALETTE** :

Récitation du chapelet : Le **dimanche 14 mai à 15h** : récitation du chapelet à la Salette de Cherier.

Escapade "Bresse des villes, Bresse des champs" : **samedi 22 juillet**, excursion en autobus ouverte à tous, participation 109 € paiement à l'inscription, Contacts : Christine : 04-77-64-48-53 / Marie-Noëlle : 04-77-63-12-77 / Aimé : 04-77-63-33-62 / Gérard : 09-87-38-44-35. Petit déjeuner en cours de route, découverte du monastère royal de Brou à Bourg en Bresse avec un guide conférencier, visite guidée de l'église St Nicolas de Tolentin, visite des appartements de Marguerite d'Autriche, déjeuner au restaurant, visite commentée de l'éco musée de Pays en Bresse, goûter bressan, retour.

* **FETE DE L'ECOLE** : **samedi 17 juin** dans la cour de l'école.

* **FOYER RURAL** : **vendredi 23 juin** : **Fête de la Saint-Jean**, cour de l'école, 20h scène ouverte et karaoké (sur inscription au 07 56 86 99 34), 23h bal populaire avec Firemix, repas 15€ (préparé par la Marmite du Berger, poulet basquaise, fromage du Mas des Basco et tarte aux pomme) ou tartines, entrée gratuite, buvette, prévente des repas sur www.foyer-rural.fr.